



Département du Nord

Arrondissement de CAMBRAI-EST

**Conseil municipal**

**21 juin 2016 à 20 heures 00.**

**Etaient présents:** Mesdames Annick LECHOWICZ, Ingrid GAMEZ, et Marie-Cécile MACHON, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Eddy DHERBECOURT, Olivier GOFFART, Sébastien BUSSY, Bernard DUPAS, Florian LEGRAND, Eddy BOUBET et Patrice GUINET.

**Absents excusés** 3 : M. Pascal DHOUILLY, Mme Olga LERICHE ayant donné procuration à M. Jean Richard LECHOWICZ, Mme Sylviane GONTHIER ayant donné procuration à Mme Annick LECHOWICZ.

**Absent excusé** 1: M. Philippe HERBET.

• **Point sur le nouveau site internet**

M. le Maire remercie M. DHERBECOURT et M. LEGRAND pour le travail considérable effectué pour la création du nouveau site. La nouvelle plateforme s'adapte à tout type d'écran (ordinateur, tablette, smartphone) et apporte plus de services à la population.

Les principaux onglets sont:

- Accueil
- Actualités
- Commune
- Services
- École
- Association
- Présentation de notre village en Anglais et relations avec Elford.

Différents services pratiques sont disponibles tels que :

- Opération tranquillité vacances
- Voisins vigilants
- Disponibilité et pré réservation de la salle des fêtes
- Restaurant scolaire
- Périscolaire
- Assistantes maternelles agréées
- Ramassage des déchets et déchetterie
- Transport en commun
- État civil

Ce site sera mis en ligne le 22 juin 2016 à 12h00.

• **Bilan de la fête communale .Perspectives**

La fête communale s'est bien déroulée malgré ce printemps pluvieux. Le repas a été apprécié par l'ensemble des convives. M. le Maire remercie les associations ASCLA et Javelot Club Les Leus pour leur participation. Les bénéfices réalisés ont été reversés au CCAS.

Dès septembre, nous déterminerons la date de la fête communale en fonction du calendrier électoral et des fêtes de Pentecôte.

Le repas dit de St Eloi aura lieu le 26 novembre 2016.

Le repas de Printemps aura lieu le 19 mars 2017.

• **Désignation d'un agent coordonnateur pour le recensement 2017**

M. le Maire signale à l'assemblée que le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

La préparation de l'enquête de 2017 démarre dès maintenant et il nous est demandé de nommer par arrêté municipal un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Ces missions nécessitent qu'il soit disponible pendant la période de recensement et qu'il soit à l'aise avec les outils informatiques simples.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de nommer Mme Ghislaine HUREZ comme coordonnateur communal et autorise M. le Maire à prendre l'arrêté municipal correspondant.

### • Travaux de la halle couverte : Désignation des entreprises par la commission d'appel d'offres

M. le Maire signale à l'assemblée que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 1<sup>er</sup> juin 2016 à 19h30 pour l'ouverture des plis concernant la construction de la Halle couverte et le 21 juin à 18h00 pour le choix des entreprises.

L'architecte, maître d'œuvre et la commission examinent les offres notablement reçues selon les critères suivants :

- 60 % sur le prix de la prestation.
  - 40 % sur la valeur technique de l'offre (appréciée au regard des éléments figurant dans la note méthodologique).
- Les travaux devraient commencer début septembre.

### • Vente d'une parcelle communale

M. le Maire signale à l'assemblée la possibilité de revendre la parcelle AB 40 située au 3 rue Victor Hugo d'une superficie de 445 m<sup>2</sup> à M. et Mme Jouaniko Machon, parcelle communale, en espace vert, supportant plusieurs servitudes (canalisation souterraine d'évacuation des eaux usées et pluviales, d'eau potable, de ligne électrique, de ligne téléphonique). Les services des domaines ont évalué ce terrain à 1650.00 €.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte de vendre la parcelle AB 40 à M. et Mme Jouniko Machon au prix de 1650.00€. Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

### • École : remise des prix / organisation de la fête

La fête de l'école se déroulera, le 25 juin, en 2 parties. Le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires. L'APE ouvrira une buvette, il n'y aura pas de repas durant la pause méridienne.

L'application du plan vigipirate, oblige le Maire à adopter certaines mesures visant à assurer le déroulement de la manifestation dans les meilleures conditions de sécurité. Une inscription préalable sera obligatoire. Les personnes devront se présenter avec leur coupon-réservation. Les personnes non inscrites ne pourront pas accéder à la salle des fêtes.

### • Questions diverses

#### • La motion de transport

La gratuité des transports est menacée pour les collégiens et lycéens habitant la Communauté d'Agglomération de Cambrai dès la rentrée de septembre. Le Conseil départemental vient de décider de ne plus financer cette gratuité. Les élus de la CAC, refusant cette décision, ont décidé de prolonger cette gratuité jusqu'au 31 décembre 2016 et vont envoyer une motion.

#### • Les déchets verts

Nous avons reçu un avis concernant le ramassage des déchets verts par l'entreprise Suez.

Ramassage effectué tous les quinze jours en porte à porte pour un montant HT de 294.50€ le passage et 22.56 HT la tonne pour le traitement.

Une mise en place de ce service pourrait être établie d'avril à octobre 2017.

#### • Soutien aux projets communaux et intercommunaux en matière de développement et d'aménagement des territoires et de voirie

Le montant maximum de la subvention par projet est fixé à 300 000 € HT. Le Département souhaite faire émerger dans chaque territoire des programmes territoriaux structurants sous certaines conditions.

Les entrées de village peuvent intégrer ce dispositif.

#### • Les travaux

Certaines entrées de propriétés, se trouvant sur le domaine public, se dégradent et peuvent remettre en question la sécurité des piétons. La commission travaux est chargée d'étudier leur remise en état.

La séance est levée à 22 heures 10

Pour le maire,  
L'adjoint délégué à la communication.  
Eddy DHERBECOURT



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eddy Dherbecourt", is written over a light-colored rectangular background.